Votre intermédiaire d'assurances :

ALBIUS ASSURANCES
Courtier en assurance
122 AVENUE ROBERT SCHUMAN
68100 MULHOUSE
Tel : 03.89.42.96.97
Fax :
E-Mail : albius.mulhouse@mma.fr
SIRET : 47765976700065
Immatriculé à l'ORIAS sous le N° : 07006290
www.orias.fr

Alsina
ASSOCIATION

Association

Proposition n° 6218XD005436

Proposition valable du 26/07/2018 au 26/10/2018

LE SOUSCRIPTEUR :

Nom de l'association:	POLE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE PARIS EST		
Date de création :	25/01/2018	**N° Siret :**	W94 2006 769

Activité(s) statuaires(s) précise(s) :	Fourniture d'espaces de travail aux professionnels de santé pour faciliter l'accès aux soins et leur coordination
Code NAF :	Action Sociale, Santé
Adresse du siège :	188 GRANDE RUE DU GENERAL DE GAULLE 94130 NOGENT SUR MARNE France
Téléphone :	01 84 23 73 37
Fax :	
GSM :	06 60 47 71 64
E.mail :	evelyne.revellat@psppe.org

Représenté(e) par :

Nom : REVELLAT	**Prénom :** EVELYNE	**Qualité :** PRESIDENTE

LES ELEMENTS DU RISQUE :

Exercice de référence :	2017
Budget en Euros H.T :	100 000 €
Nombre de salariés :	0
Nombre d'adhérents :	50

LES GARANTIES

Dans le cadre de(s) l'activité(s) statutaire(s) déclarée(s) exclusivement, vous bénéficiez d'une garantie de protection juridique, telle que définie aux conditions générales :

REF : Alsina_CG_Association_2018 V-01/2018/9

LES GARANTIES : Association	**LES MONTANTS CONTRACTUELS :**
PROTECTION PÉNALE DE L'ASSOCIATION PROTECTION PÉNALE DES PERSONNES PHYSIQUES COMPLÉMENT D'ASSURANCES DE L'ASSOCIATION PROTECTION SOCIALE PROTECTION PRUD'HOMALE PROTECTION PATRIMONIALE PROTECTION ADMINISTRATIVE PROTECTION DE L'ACTIVITÉ	Plafond maximum de prise en charge par litige : 27 892 € H.T. Dont plafond pour démarches amiables : 558 € H.T. Dont plafond pour expertises judiciaires : 5 419 € Plafond maximum de prise en charge par litige pour les pays autres que la France, Principautés d'Andorre et de Monaco : 2 789 € H.T. Seuil d'intervention : 0 € Franchise : 0 €
PROTECTION FISCALE	Plafond de prise en charge par litige : 2 789 € H.T. Seuil d'intervention : 0 € Franchise : 0 €
Les impayés	Seuil d'intervention pour transmission à l'huissier : 1 578 € H.T. Franchise : 0 €

LE DEVIS :

N° :	6218XD005436

LA PRIME :

Prime Annuelle totale HT :	93,47	€
Taxe (13.4%) :	12,53	€
Prime Annuelle totale TTC :	106,00	€

LA VALIDATION :

Le souscripteur désigné déclare :
- certifier que les déclarations sur la base desquelles le présent devis a été établi, sont conformes à la vérité.
- s'engager à informer l'assureur de tout changement. En cas de sinistre, il sera fait application d'une règle proportionnelle si les valeurs constatées lors du sinistre sont supèrieures à celles déclarées à l'assureur.
- reconnaître avoir pris connaissance des conditions générales et des montants contractuels de prise en charge annexés et y souscrire pleinement.

FAIT A : Nogent sur Marne **LE :** 27-08-2018

Le souscripteur :	**L'intermédiaire d'assurances :**	**L'assureur :**
Signature précédée de la mention "lu et approuvé" lu et approuvé Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris Est 188 Gde rue Charles de Gaulle 94130 Nogent sur Marne Association N° W942006769	Signature et cachet	CFDP Assurances

Nous contacter :

CFDP Assurances 62
130 rue de la Mer Rouge Quartier des Entrepreneurs entrée A - CS 42126
68060 Mulhouse cedex 2
Tél : (03) 89 62 92 77
Fax : (03) 89 62 93 98